

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 81 (1972)
Heft: 3

Rubrik: De semaine en semaine

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

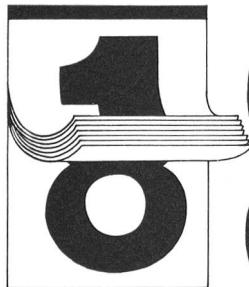
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



1 de semaine en semaine

La Croix-Rouge et la prévention des accidents

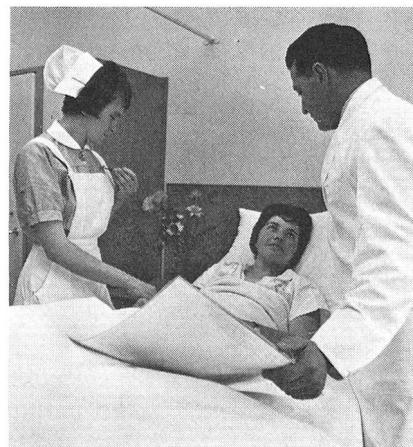
Une très importante décision vient d'être prise dans ce domaine par le Conseil de direction de la CRS.

Cette décision a été rendue publique le 3 février dernier: il s'agit de la part que doit prendre la CRS dans la lutte contre les accidents en mettant tout en œuvre pour que les automobilistes dans leur ensemble soient au bénéfice d'une formation de secouriste, par suite de l'introduction d'un cours rendu obligatoire pour les candidats au permis de conduire. Un programme approprié existe déjà: il s'agit du «cours de sauveteurs» de 5 leçons de 2 heures chacune que l'Alliance suisse des Samaritains donne depuis 1965. L'ASS dispose également d'un personnel instructeur suffisamment nombreux pour assurer cette formation.



Soins aux malades: 1971, année record dans les écoles reconnues par la CRS

Les 99 écoles d'infirmières, d'infirmières-assistantes et de laborantines



médicales reconnues par la CRS ont délivré l'an dernier 2085 diplômes et certificats, dépassant ainsi pour la première fois le «cap des 2000»... De même, le «cap des 1000» a été atteint et dépassé dans les écoles en soins généraux qui à elles seules ont décerné 1020 diplômes.

(organisés uniquement à Genève et à Fribourg, à l'intention d'écolières): 253 participantes.

Pour donner ces cours, organisés par les sections de la CRS, les sections de Samaritains et d'autres organisations encore, la CRS forme chaque année des monitrices qui doivent obligatoirement être infirmières diplômées.

Depuis le lancement du programme «Santé au foyer», il y a une vingtaine d'années, la CRS a formé au total 757 monitrices dont 305 sont demeurées actives.



Santé au foyer: 757 monitrices formées en 20 ans

Les statistiques de 1971 donnent des chiffres sur l'activité fournie l'an dernier dans le secteur «Santé au foyer»: 311 cours de soins au foyer, suivis par 3903 participants; 165 cours de soins à la mère et à l'enfant: 1671 participants; 16 cours de soins aux nourrissons bien portants: 167 participants; 23 cours de soins aux petits enfants

Entrée en fonction du nouveau médecin – délégué permanent de la CRS

L'ampleur des tâches de caractère médical que doit assumer la CRS à l'échelle nationale et internationale – missions exploratoires et envois d'équipes à l'étranger, participation à des opérations de secours internationales



Transfusion de sang

Les équipes mobiles du Laboratoire central du Service de transfusion de sang (qui groupe un effectif de 40 personnes environ) se sont déplacées à 1135 reprises en 1971 (1063 en 1970) et ont effectué 193 107 (173 510) prélèvements soit dans le secteur civil, soit dans les écoles de recrues et les cours de répétition. Alors que dans le secteur militaire, les prises de sang sont organisées par les seuls soins des équipes mobiles de la CRS, les sections de Samaritains prêtent la main à la mise sur pied des «opérations dons de sang collectives» civiles.

De leur côté, les organisations régionales de transfusion de sang ont recueilli au total l'an dernier 287 087 conserves de sang complet (266 295 en 1970).

du CICR et de la Ligue, préparation des équipements, des assortiments de matériel médico-chirurgical, etc. – a rendu nécessaire l'engagement à titre permanent d'un médecin-délégué de la CRS. Celui-ci a été désigné: il s'agit du Dr Jakob Sturzenegger, chirurgien FMH, originaire du canton d'Appenzell, qui a déjà

effectué plusieurs missions internationales pour le compte de la CRS, de l'OMS, de la Coopération technique. Entré en fonction le 1er mars, le Dr Sturzenegger s'est rendu à cette date au Laos, où il dirigera l'équipe médicale de la CRS affectée à l'hôpital de Luang Prabang.

Infirmière-conseil

Le poste d'Infirmière-conseil auprès de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge à Genève, Suisse, est à repourvoir. La titulaire a pour tâche d'assister les Sociétés nationales de la Croix-Rouge (du Croissant-Rouge, du Lion-et-Soleil-Rouge) du monde entier dans toutes leurs activités qui sont du domaine des soins infirmiers.

Elle doit posséder un diplôme d'Etat d'infirmière ou son équivalent et avoir, en outre, une formation supérieure dans les domaines de l'administration ou de l'enseignement des soins infirmiers et/ou de la santé publique. Une parfaite connaissance de l'anglais ou du français est essentielle, ainsi que de bonnes notions dans l'autre de ces deux langues.

Les candidates doivent avoir occupé des postes de responsabilité et avoir fait preuve de qualités de chefs.

Bonnes conditions de travail. Salaire adapté à l'expérience, aux responsabilités et au coût de la vie en Suisse. Age: 30 à 45 ans. Entrée en fonctions: septembre 1972 ou toute autre date à convenir.

Des formules de candidature et une description détaillée du poste peuvent être obtenues auprès de:

Monsieur W. Cassis
Directeur du Bureau de l'Administration et du Personnel
Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge
1211 Genève 19

Assemblée des délégués 1972

L'Assemblée ordinaire des délégués de la Croix-Rouge suisse aura lieu cette année à Soleure, le dimanche 18 juin 1972, sous les auspices de la section locale.

Soins aux malades: infirmières-assistantes

Avec la collaboration d'infirmières diplômées qui s'occupent de la formation et de l'engagement des infirmières-assistantes, ainsi que celle de médecins et d'un juriste, le Service des soins infirmiers de la Croix-Rouge suisse a publié le plan de la matière à enseigner obligatoire pour toutes les écoles d'infirmières-assistantes, qui doit leur être de grande utilité.

Le chapitre consacré aux «Soins thérapeutiques» est particulièrement important: il inclut dans le domaine de l'infirmière-assistante CC CRS des nouvelles techniques de soins réservées jusqu'ici aux infirmières diplômées. Ainsi l'injection intramusculaire doit désormais être enseignée selon un schéma unique – avec deux variantes. Le Professeur A. von Hochstetter, de Bâle, a élaboré à ce sujet une notice avec croquis. Autre nouveauté dans le domaine de la distribution des médicaments: «le médecin chef ou l'infirmière diplômée chargée du service de soins portent la responsabilité du choix des médicaments, qui peuvent être administrés par les infirmières-assistantes.» Ainsi chaque école ou service de stage est compétent pour juger des décisions à prendre selon les conditions existantes.

**Corsi per
soccorritori
riservati agli
allievi
delle scuole
maggiori
di Chiasso**

